



Die Gewerkschaft des Zoll- und Grenzschutzpersonals
Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière
Il sindacato del personale delle dogane e delle guardie di confine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 31.08.2022

Le Conseil fédéral ignore les conclusions de la CdG

Publiée hier après-midi, la prise de position du Conseil fédéral sur les recommandations de la CdG-E concernant la transformation de l'AFD en OFDF irrite Garanto. Le gouvernement ne veut pas donner suite à certaines de ces recommandations. Ainsi comme exécutif, il ne prend pas assez au sérieux l'enquête de la CdG-E dans son rôle de haute surveillance, et sape ainsi la confiance dans la séparation des pouvoirs en Suisse, et pas seulement pour Garanto.

En effet, les recommandations du rapport de la CdG correspondent en grande partie aux demandes formulées depuis longtemps déjà par Garanto. « Pour nous, il reste clair que la transformation organisationnelle réelle en OFDF doit être interrompue jusqu'à l'entrée en vigueur des bases légales », déclare Heidi Rebsamen, secrétaire centrale de Garanto. La présidente et conseillère nationale Sarah Wyss affirme : « Nous saluons la décision du Conseil fédéral d'attendre l'entrée en vigueur de la révision de la loi pour armer les employé-e-s civils des douanes. Mais l'uniforme des spécialistes civils des douanes doit aussi être annulé. En effet, un uniforme ne peut pas être assimilé à une simple tenue de service (art. 70 OPers). Les gardes-frontière en uniforme portent une arme. Les spécialistes civils des douanes portant le même uniforme ne se sentent pas en sécurité lors des contrôles communs. Dans une situation de danger, il est impossible de distinguer qui est effectivement armé. Ils sont ainsi exposés à un grand risque ».

La transformation culturelle vantée par le Conseil fédéral se fait de manière unilatérale, ce qui a aussi été critiqué plusieurs fois par Garanto. Nous voulons une véritable transformation culturelle qui intègre les deux cultures Douane et Cgfr. De plus, Garanto demande une meilleure prise en compte du personnel de l'OFDF, notamment de l'expertise des spécialistes des douanes et des gardes-frontières, avant de prendre des décisions professionnelles importantes.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Sarah Wyss, présidente et Conseillère nationale : 079 811 24 87

Heidi Rebsamen, secrétaire centrale : 079 753 62 70